



Le 26 février

Personne n'a lu le livre, et pour cause il ne sortira que le 4 mars, le Figaro publie des extraits du livre, les commentaires sur le Figaro se déchainent. Schématiquement il en ressort 3 cas de figure, les situations décrites peuvent exister mais il ne faut pas en parler, il y a les réactions anti-fonctionnaires classiques et quelques uns qui disent oui, il y a des dysfonctionnements et ça fait du bien de ne plus être seul à les constater et en parler.

Visiblement ces extraits et réactions ont déclenché une riposte corporatiste puisque Monsieur Jean Christophe Beaudouin, Président de l'Association des Administrateurs Territoriaux de France laisse un commentaire qu'il souhaite voir considéré comme un droit de réponse **à un article qui porte atteinte à l'intégrité d'une profession**, que je vous copie/colle ci-dessous mais vous pourrez aussi le retrouver ici : <http://plus.lefigaro.fr/page/jean-christophe-baudouin/commentaires> et constater par la même occasion qu'il souhaitait être entendu puisqu'il a mis 3 fois son commentaire (les deux premiers présentent de très légères différences et ont été publiés le même jour, le 5 mars, à peu d'intervalle, le troisième a été publié le 8 mars et est une copie du précédent)

Finalement le plus décevant dans ce type d'article, et en la circonstance d'extrait de livre-futur best seller à l'évidence est que son outrance suscite plus le sourire (jaune) que la polémique malgré le titre qui l'accompagne. N'est bien sûr pas Elizabeth Badinter qui veut.

Alors que nous dit donc cette jeune fille dont l'histoire est censée représenter la vie en collectivités de 1,7 M de femmes et d'hommes qui aujourd'hui parmi 200 métiers travaillent sur les territoires?

Que les concours les plus élevés de la fonction publique- en l'occurrence administrateur territorial- sont animés par une bande d'imbéciles tout juste sortis d'un asile pour constituer un jury et dont la caractéristique est le goût maritime pour les questions bateau ?

Que le faible intérêt des tâches confiées à de jeunes administrateurs (trices) associé à leur infime quantité les conduit à une aigre oisiveté d'abord paralysante puis pour notre plus grand plaisir favorisant le sens de l'écriture ?

Que les sureffectifs et l'absentéisme au sein des collectivités (sans aborder même le peu de rigueur de l'analyse, mais où diable est-elle allée chercher ces chiffres ?) battraient des records ?

Enfin, que le droit de cuissage est le mode de management préféré des directeurs généraux de services ivrognes, libidineux et naturellement abonnés aux revues salaces ?

Le fait même de raconter cette pauvre histoire de ressenti personnel ne m'aurait pas fait prendre la plume et avec moi les autres cadres territoriaux.

Simplement au moment où les collectivités territoriales et la décentralisation sont attaquées par un pilonnage étatique de tous les instants et alors même que nous sommes entrés en campagne pour les élections régionales, comment ne pas voir dans ce « témoignage » une nouvelle instrumentalisation que votre journal amplifie en un moment opportun.

Alors disons-le tout net notre courageuse anonyme a au moins raison sur un point : le concours laisse passer des têtes bien pleines mais vraiment pas bien faites.

Que sont les territoriaux aujourd'hui ? La facilité me conduirait dans les circonstances dramatiques que nous vivons en Vendée et en Charente Maritime à les identifier comme celles et ceux qui pensent les plaies ouvertes par les éléments, la fracture sociale ou territoriale, les malheurs de la vie. Ce sont les pompiers des SDIS qui sauvent des vies et cherchent des corps, les travailleurs sociaux qui se mobilisent pour attribuer au plus vite les prestations sociales, des services techniques qui reconstruisent dans l'urgence les routes et les ponts. Exemples faciles ? Mais à chaque crise petite ou grande (malaises dans les banlieues, inondations dans l'Aude, marées noires en Bretagne, tempêtes dans les Landes, les territoriaux sont là. Bien sûr ils sont là aussi en dehors même des situations de crise pour gérer la plupart des services

publics du quotidien ou se battre aux côtés des élus pour faire gagner les territoires et leur population. C'est par centaines d'exemples qu'il faudrait citer ces anonymes qui donnent au service public local son sens et ses armes.

Pour ce faire bien sûr il est nécessaire de comprendre pourquoi nous faisons ce métier, pourquoi nous l'aimons. Il faut donc recourir à des termes que les extraits du livre que vous publiez ne mentionnent pas : équipe, intérêt général, service rendu au public, motivation, solidarité, responsabilité sociale... bref des mots qui traduisent notre engagement au profit d'ambition pour le collectif et la cohésion.

Je suis directeur général des services d'une importante agglomération de la région parisienne. Comme toute la direction générale j'arrive à 7h45 et repars le soir quand tout va bien à 20h30. A l'instar de la plupart de mes collègues (qui gèrent des budgets de plusieurs centaines de millions et dirigent des entreprises de plusieurs milliers de personnes), je travaille souvent le soir et les week-end. Et j'aime ça. Et j'aime mon territoire. Et je suis fier de l'équipe de cadres et de non cadres qui partagent avec moi les enjeux du territoire et de sa population.

A Sciences Po Paris où j'enseigne, ma plus grande joie est d'avoir pu attirer dans ce métier très dur des gamins brillants mais qui en plus sont animés des mêmes valeurs que moi et des autres territoriaux.

Parce que pour moi l'intérêt collectif est primordial, je suis aussi président de l'association des administrateurs territoriaux qui regroupe l'essentiel des cadres dirigeants des grandes collectivités lesquels fort heureusement bénéficient d'une belle image de marque dans le public et dans le privé.

Aujourd'hui à la lecture de cet article au fond tendancieux et à la forme vulgaire (comme quoi, il est possible de faire 8 ans d'études dont deux ans de prépa et écrire sans goût ni grâce), je suis obligé de commettre ce billet d'humeur et d'inviter très volontiers plusieurs de vos journalistes à venir nous rencontrer sur nos territoires et faire de l'investigation sur un sujet qui mérite mieux que cette plaisanterie de garçon (fille) de bains. Ils (elle) verront à quel point son contenu est tout simplement nul. Il n'y a pas de polémique. Il n'y a qu'une histoire toute petite éventuellement fondée sur des éléments de vérité que je ne mets pas en cause mais que je traite pour ce qu'ils sont : un parcours personnel qui tourne mal.

A la jeune fille malheureuse qui a écrit ce livre et que je plains vraiment de se livrer à cette auto flagellation qui pour autant apparaît bien pour la plupart d'entre nous comme une stupide trahison bien éloignée de la vie réelle, je dis simplement au nom de tous les administrateurs territoriaux: tu grandiras petite.

Merci par avance de considérer cette réaction comme un droit de réponse à un article qui porte atteinte à l'intégrité d'une profession. Jean-Christophe Baudouin
Directeur général des services de Cergy-Pontoise
Président de l'Association des Administrateurs Territoriaux de France

Vous trouverez les extraits et l'intégralité des commentaires à cette adresse : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2010/02/26/01016-20100226ARTFIG00685-fonctionnaires-le-livre-temoignage-qui-reveille-la-polemique-.php>

En parallèle le site Fluctuat mettait en ligne un entretien avec l'auteure : <http://societe.fluctuat.net/zoe-shepard/interviews/9166-Entretien-avec-Zoe-Shepard.html>

Quelques émissions radio :

Le 4 mars

Europe 1 : à 41mn36
<http://www.europe1.fr/MediaCenter/Emissions/Votre-grand-direct/Sons/Europe-1-Votre-Grand-Direct-du-04-03-10-150697/>

Le 5 mars

France Inter :
<http://sites.radiofrance.fr/franceinter/chro/lecoautrement/index.php?id=89170>

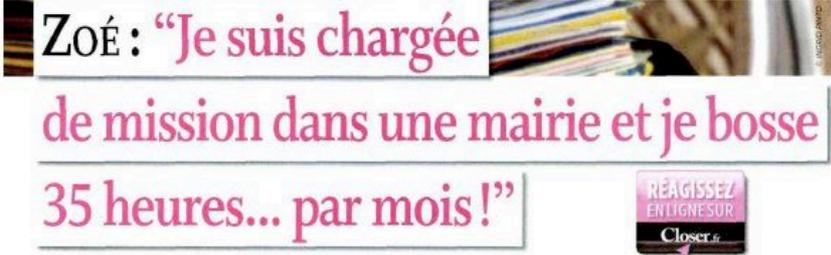
Quelques entrefilets dans la presse dont voici des copies et des liens :

Le nouvel économiste :
<http://www.lenouveleconomiste.fr/2010/03/23/la-comedie-humaine/>

La revue parlementaire :
<http://www.larevueparlementaire.fr/pages/RP-925/RP925-Lecture.htm>

Le portail territorial
<http://www.larevueparlementaire.fr/pages/RP-925/RP925-Lecture.htm>

Closer a fait un article début avril



ZOÉ : "Je suis chargée de mission dans une mairie et je bosse 35 heures... par mois!"

En plein débat sur la réduction du nombre de fonctionnaires, Zoé Shepard brocarde la sacro-sainte institution dans un livre* drôle... et parfois désespéré.

Zoé Shepard est un pseudo. Car ce que dénonce cette fonctionnaire territoriale de 30 ans dans un ouvrage au vitriol, pourrait lui coûter sa place. Depuis quatre ans, cette chargée de mission dans une grande municipalité passe son temps à... ne rien faire ou presque! Réunions interminables, formations stériles, rapports à réaliser en dix jours quand deux heures suffiraient... Zoé met toutefois en garde: « Mon livre n'est pas un pamphlet contre la fonction publique. Le problème, ce n'est pas le nombre de fonctionnaires, mais leur répartition. » Après huit années d'études et un parcours sans faute, Zoé, surdiplômée, enchaîne d'abord des stages utiles dans de petites collectivités « où les gens bossent vraiment ». Puis elle atterrit là, entre une assistante qui faxe les lettres à l'envers et un boss « capable de parapher un papier syndical plutôt que la note officielle! »

"On crie, on s'insurge et ça donne l'impression qu'on travaille"

Très vite, elle tombe des nues: « J'ai cru à un gag. Je n'avais rien à faire! Les réunions n'aboutissent jamais. On crie, on s'insurge, ça dure des heures et ça donne l'impression qu'on travaille. Ce qui, dans un monde fondé sur l'illusion, est très suffisant. » Depuis, Zoé est devenue une pro de la simulation: « Toujours avoir un dossier sous le bras, souffler "Pfi, je suis dé-bor-dée!" et caler des déjeuners jusqu'à 16 heures. Les collègues pensent que vous sauvez le monde alors que vous dissertez sur la liposuction des stars avec une copine et un verre de rouge. »

Blague à part, Zoé souffre: « Le pire, c'est la placardisation. Un jour, j'ai eu le malheur de m'indigner. Le lendemain, on m'évita de réunions concernant mes dossiers... » Depuis, impuissante, elle subit ce vide quotidien, les « recrutements au piston » ou les dépenses factices. Pourquoi reste-t-elle? La sécurité de l'emploi? Pas seulement: « Je suis attachée aux valeurs du public! Des parents fonctionnaires et une scolarité 100 % dans le public, ça laisse des traces... » Et de conclure, ironique: « Et puis, mes histoires font rire aux dîners entre potes! »

GAËL LE BELLEGO
courrier@closermag.fr

*Absolument dé-bor-dée!, chez Albin Michel.

Dur, dur d'être fonctionnaire !

EMBAUCHÉE, APRÈS HUIT ANNÉES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES, DANS UNE MAIRIE DE PROVINCE, ZOË SHEPARD A VITE DÉCHANTÉ.

Plongée dans un univers où l'incompétence rime avec flagornerie, ses journées sont rythmées par des réunions où aucune décision n'est jamais prise, des rapports qu'elle doit rédiger en dix jours (quand deux heures suffisent), des pots de bienvenue, de départ, d'anniversaire...

Vous l'aurez compris Zoë est absolument dé-bor-dée ! L'auteur - sous pseudonyme - raconte avec un humour mordant, ses tribulations de fonctionnaire de catégorie A, désespérée dans un univers bien pire que tout ce que vous pouviez imaginer. Extraits. ■

LUDVINE GUÉRIN



règles, l'obligation de pointer a évidemment ses exceptions. Tous les agents de la mairie sont égaux, mais certains sont plus égaux que d'autres. Par conséquent, les directeurs ne pointent pas. - Les deux seuls fonctionnaires que je retrouve devant la machine à café du service sont manifestement en train de compulser les journaux à l'afût de l'épidémie à la mode

ser ces trous noirs cérébraux en trois catégories : L'aréopage des "chercheurs" dont la plupart n'ont jamais validé leur thèse. Le clan des "juristes" dont la légende et le CV officiel racontent qu'ils ont effectivement passé cinq ans dans une fac de droit. La secte des "privatistes". D'eux on sait seulement qu'ils viennent "du privé", mais jamais ils ne préciseront s'ils ont travaillé dans une banque ou une entreprise de nettoyage de sanitaires.

- Comment ai-je pu oublier ? Aujourd'hui n'est pas seulement le jour de la réunion de service, mais également le jour de la réunion des directeurs généraux de la collectivité. Étonnamment, alors que l'endroit (la cantine) s'y prête logiquement nettement moins que les bureaux, nous n'entendons parler ce jour-là que de marchés publics et autres conventions de partenariat, entre deux mastications. Quels bourreaux de travail, ces fonctionnaires ! Même pendant leurs pauses, ils discutent boulot ! Ce serait une grossière erreur. Ces pseudo-zélés travailleurs sont en réalité en représentation. Car le jour de la réunion des directeurs généraux, lorsqu'il n'a pas réussi à se faire régaler dans les plus grands restaurants des environs aux frais de la collectivité, le directeur général des services de la mairie, Grand Chef Sioux, débarque à la cantine. Il faut alors être prêt à dégainer, le "it-sujet" qui, en un passage furtif de plateau, lui fera comprendre l'incroyable atout que vous constituez pour la collectivité, mais surtout pour le Reste du Monde.

ZOË SHEPARD, « ABSOLUMENT DÉ-BOR-DÉE ! OU LE PARADOXE DU FONCTIONNAIRE », ALBIN MICHEL, 300 p., 19 €

« Aujourd'hui, en me connectant au réseau du service, je sais précisément où j'ai touché terre : un univers absurde où les gens qui en font le moins se déclarent dé-bor-dés et où les

res territoriaux, juste avant les comités de pilotage et les groupes de travail. Si la réunion se passe vraiment bien, s'ils réussissent à la faire traîner suffisamment longtemps, alors ils pourront s'octroyer le plaisir d'en fixer une deuxième le lendemain afin de "finaliser" ce qui aurait dû être décidé lors de la première. [...] Il m'a fallu plusieurs mois avant de réaliser que les réunions sont, aux yeux des agents, des prétextes pour se faire mousser auprès de leurs supérieurs hiérarchiques et une occasion en or de ne rien faire pendant ce laps de temps.



35 heures ne se font pas en une semaine, mais en un mois ». - Les réunions sont l'occupation favorite des fonctionnaires

en installant des pointeuses... Autant décider de vider l'Atlantique avec une cuillère à café. Comme toutes les grandes

dont ils pourraient être les prochaines victimes. - La grippe, c'est à partir de quand ? Deux gâteaux en deux semaines, c'est plausible ? demande anxieusement l'un des deux tout en versant une dose de sucre dans son cappuccino. - Va voir mon toubib, tu lui dis que tu es déprimé, il t'arrête... quinze jours, facile... - Quinze jours, mais c'est pas assez ! L'année dernière, j'ai fondu en larmes dans le bureau du mien, ça a été radical, il m'a refilé trois boîtes d'anxiolytiques et un mois d'arrêt. Quel dommage qu'il soit à la retraite... - Le cabinet d'une collectivité locale est malheureusement trop souvent à l'intelligence et à l'efficacité ce que les prisons afghanes sont aux droits de l'homme, et le nôtre ne fait pas exception. Il est même l'exemple type du cabinet de province où se bousculent les anciens élus incasables, "les maîtresses de" et les "fils de". On peut divi-

Ces quelques interventions presse et radio se sont échelonnées entre le 28 mars et le 15 avril, passé cette date il n'y avait plus de promo officielle pour le livre, seule restaient quelques blogs qui en parlent par ci par là.

Début Mars

L'identité de l'auteure est révélée au directeur général des services par l'intermédiaire d'un ancien collègue de promotion qui travaille au Conseil régional d'Aquitaine. Identité confirmée par plusieurs des condisciples de Zoé. L'affaire en reste là car on est en pleine campagne pour les régionales.

Le 17 avril

Les élections sont terminées, les nouveaux directeurs sont nommés. Elle est convoquée chez le Directeur Général des Services.

Le 3 mai

la région Aquitaine rédige et remet à Zoé, à sa demande, une attestation en vue d'une demande de détachement.



Bordeaux le 3 mai 2010

ATTESTATION

Je soussigné  Directeur des Relations internationales du Conseil Régional d'Aquitaine autorise Mlle Aurélie BOULLET, chargée de mission au sein de la direction des relations internationales à solliciter un détachement auprès d'une juridiction administrative française.

D'autre part, j'atteste que Mlle BOULLET a effectué différentes missions au sein de la direction depuis 3 ans et que les tâches qui lui ont été confiées ont été accomplies de façon très satisfaisante.

Mlle BOULLET a occupé les fonctions de chargée de mission en charge des programmes de coopération décentralisée en Asie du Sud Est. Mlle BOULLET est une chargée de mission brillante, animée d'un véritable sens du service public et de l'intérêt général qui n'a pas ménagé ses efforts pour mener à bien les dossiers de coopération internationale qui lui ont été confiés.

Parlant très bien anglais, elle a permis (grâce à son travail, son engagement, ses compétences et sa détermination) la réussite des programmes de coopération, notamment avec la Chine et le Vietnam.

Mlle BOULLET a su également démontrer de vrais talents de négociatrice notamment au sein du Comité de pilotage des Assises (en lien avec les fournisseurs et opérateurs intervenant à la création de l'événement).

Mlle BOULLET dispose par ailleurs de très bonnes connaissances juridiques. Elle a su s'adapter très rapidement à un environnement de travail tout nouveau pour elle et s'est parfaitement intégrée à l'équipe de direction.

Elle a su démontrer de véritables capacités d'adaptation en gestion budgétaire, comptable et logistique, elle sait se servir des outils d'analyse des comptes et de suivi des tableaux de bord. Mlle BOULLET dispose en outre de très bonnes connaissances en matière de politique internationale et de sciences politiques. Elle s'exprime et rédige parfaitement bien et dispose d'un esprit de synthèse remarquable.

Enfin, elle sait travailler en équipe, participe à l'animation constructive en réunion de travail, et a toujours su faire preuve de réserve et de disponibilité en toutes circonstances.

Après cette période très satisfaisante, Mlle BOULLET souhaite poursuivre sa carrière par une expérience en détachement au sein d'une juridiction administrative française. Je ne peux que souligner l'excellence de ses compétences, sa disponibilité, la qualité de ses analyses et la grande capacité de travail et d'investissement de Mlle BOULLET qui, selon moi pourrait participer à la réussite d'une affectation dans ce type d'emploi.

La Direction des relations Internationales du Conseil Régional encourage de tous ses vœux ce détachement sollicité.



Le 4 mai

Zoé Shepard est suspendue, avec maintien du traitement sans les primes, pour une durée de 4 mois maximum.

Le 17 mai,

Le courrier de notation est expédié



Direction Générale :
Direction :
Service :
Unité :

Affaire suivie par : Cécile REBELO
Tél. 05.57.57.83.45
E-Mail : Cecile.Rebello@aquitaine.fr

Bordeaux, le 17 mai 2010

Mademoiselle Aurelie BOULLET

Objet : Notification de la notation 2009.

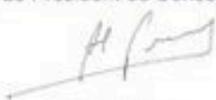
Mademoiselle

Suite à la Commission Administrative Paritaire du 11 mars 2010, j'ai l'honneur de vous informer que votre note définitive au titre de l'année 2009 est : **14,4/20** avec l'appréciation générale suivante :

« Mlle BOULLET est un agent compétent, de très bonne culture administrative et juridique qui a su suivre et gérer les dossiers de coopération décentralisée Asie du Sud Est dans un contexte difficile. Elle agit avec prudence et réflexion et prend en compte l'ensemble des éléments du contexte dans lequel elle se trouve. »

Je vous prie d'agréer, Mademoiselle l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du Conseil Régional d'Aquitaine



Alain ROUSSET

Courant mai

Le journal Sud Ouest laisse filtrer la rumeur les 10 et 28 mai, mais cela ne dépasse l'échelon local.

Fin mai

Zoé averti de manière informelle la région qu'une chambre régionale des comptes est OK pour l'accueillir.

Le 10 juin

Zoé reçoit une convocation pour un conseil de discipline au 1er juillet

Le 15 juin

Zoé peut confirmer de façon officielle sa demande de détachement



Chambre régionale des comptes

, le 15 juin 2010

Le Président
606PR2010

Madame,

Pour faire suite à notre entretien et nos échanges du 18 mai 2010, je vous informe que je retiens votre candidature pour un détachement sur un emploi de conseiller-rapporteur à la Chambre régionale des comptes de Picardie.

Selon les informations qui m'ont été communiquées, le secrétariat général de la Cour m'a donné son accord pour votre détachement dans le corps des conseillers de chambre régionale des comptes, pendant une durée de deux ans.

Dans la mesure du possible, je souhaiterais que votre prise de fonctions intervienne le 1^{er} septembre 2010.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs et de ma considération.

Le 18 juin

Le directeur de Cabinet est contacté par l'avocat de Zoé en vue d'une négociation.

SCP KRUST-PENAUD
K 120
TOUR CIT 3, RUE DE L'ARRIVÉE 75749 PARIS CEDEX 15
FAX : 01 43 20 06 39 / <http://avocats-krust-penaud.com>

Madame Aurélie BOULLET
[REDACTED]

Paris, le 18 juin 2010

Affaire : Mme BOULLET Aurélie c. Région Aquitaine
N/Réf. : 06.00407/DKR

V/Réf. :

Chère Madame,

Ainsi que nous en sommes convenues, j'ai pris contact avec le Directeur de Cabinet du Président ROUSSET, Monsieur [REDACTED] afin de connaître les coordonnées du confrère désigné dans cette affaire pour défendre les intérêts de la Région.

Bien qu'en congé actuellement, il m'a informée que le Président a confié le dossier à Maître Bernard NOYER, avocat au barreau de Bordeaux, qui semble habituellement chargé des affaires de la Région Aquitaine.

Au cours de cette conversation téléphonique, j'ai indiqué à Monsieur [REDACTED] que vous êtes appelée à quitter au 1^{er} septembre prochain la Région, le Président de la Chambre régionale des Comptes [REDACTED] souhaitant vous recruter par voie de détachement dès cette date. L'intérêt de ce recrutement imminent serait de nature à apaiser les tensions provoquées au sein de votre service par la révélation de votre identité littéraire.

Le Directeur de Cabinet m'a répondu devoir informer le Président de cet aspect du dossier, semblant regretter qu'« une fonctionnaire brillante » selon ses termes se trouve ainsi placée dans cette situation et surtout conscient de la publicité que pourrait susciter la poursuite de la procédure disciplinaire engagée à votre encontre.

*Delphine Krust
dkrust-avocats@wanadoo.fr
Tél. : 01 43 20 06 84

*Stephane Penaud
spenaud-avocats@wanadoo.fr
Tél. : 01 43 20 06 82

Les négociations échouent, le conseil de discipline aura lieu.

Le 28 juin

L'assemblée plénière du Conseil régional d'Aquitaine se tient, Joan Taris élu du Modem interpelle le Président Rousset au sujet de l'affaire Zoé Shepard.

Sur le site de la région les plénières sont diffusées en direct et ensuite la vidéo est mise en ligne, à ce jour, 15 juillet, la vidéo de la plénière du 28 juin n'est pas en ligne, elle était annoncée pour dans quelques jours en fin de diffusion en direct... Attendons, espérons juste que cela sera fait avant le départ en vacances de la personne chargée de le faire.

Le 29 juin

🌀 Premier article de presse, Sud Ouest était là pour couvrir la plénière :

« Des agents calomniés, insultés »

■ Cette affaire plombe l'ambiance au Conseil régional d'Aquitaine depuis le printemps dernier. Une fonctionnaire de la collectivité a publié un livre au vitriol sur son expérience professionnelle au sein du service action internationale.

Tout le monde sait au Conseil régional qui est Zoé Shepard. C'est le pseudonyme d'un administrateur territorial (un cadre supérieur dans la fonction publique territoriale) qui a été recruté, en 2006, comme chargé de mission auprès de la direction générale des services. Le problème est que le livre

permet d'identifier assez aisément le Conseil régional d'Aquitaine. Il n'a pas, d'autre part, la force du témoignage qu'il annonce, tant s'en faut. Sous le prétexte de dénoncer les travers ou incohérences d'un univers qui l'emploie toujours, l'auteur, visiblement très amère, livre une série d'anecdotes vachardes, personnelles, pas toujours au-dessus du niveau de la ceinture. Dans tous les cas très limite pour ceux ou celles qui se sont reconnues.

« Des agents se sont sentis insultés et calomniés par ce livre », a

indiqué Alain Rousset hier en séance plénière. C'est Joan Taris, l'élu (Modem) girondin qui a pris l'initiative d'évoquer publiquement cette affaire. Il a demandé au président du Conseil régional de l'indulgence dans ce dossier. La jeune femme est convoquée en effet jeudi prochain devant un conseil de discipline. Elle risque la révocation de la fonction publique territoriale. Alors qu'elle aurait trouvé un emploi dans une chambre régionale des comptes. Il n'est pas sûr que l'appel soit entendu.

J.-B. G.

🌀 La région transmet un communiqué de presse :

Communiqué non trouvable au milieu des autres communiqués sur le site de la région.

« En réalité, ce sont les premiers travestissements de la vérité qui demandent le plus d'efforts. Ensuite, on entre dans une sorte de spirale mythomane et les mensonges s'enchaînent avec un naturel assez perturbant rétrospectivement »

Zoé Shepard parlant d'elle-même (op cité page 13)

Paru il y a plus de 3 mois, peu avant le scrutin régional, l'ouvrage « Absolument débordée » de Zoé Shepard, se présente sous la formule vendeuse « Comment faire 35 heures en un mois ».

Les amateurs de bons filons seront frustrés ; pour 19 euros, l'auteure n'a pas de méthode à proposer. En revanche, elle a un discours : un dénigrement continu sur 300 pages de ses collègues fonctionnaires territoriaux, pas assez compétents ou intelligents à son goût. Une goutte de plus dans le discours démagogique anti-fonctionnaire que l'on entend trop souvent, notamment aux abords des élections.

La Région n'est donc pas dupe de ce qui n'est qu'un exemple supplémentaire de cet « état d'esprit qui ruine le sens de l'Etat ».

Mais il y a plus. Cet ouvrage ne s'affiche ni comme roman, ni comme essai. Pas même comme pamphlet. C'est une sorte d'autobiographie sous X, forme désormais répandue dans les forums virtuels où, à la différence des journalistes et critiques déclarés, les anonymes avancent masqués croyant pouvoir tout dire, sans réserve et sans preuves, protégés par l'anonymat d'un avatar avantageux.

Pour autant, de nombreux indices laissent à penser que la collectivité décrite au long de ce livre est le Conseil régional d'Aquitaine, et que l'auteure est un agent du service des relations internationales. A l'évidence, dans ce contexte, c'est toute la crédibilité et l'honneur du personnel de la Région qui sont mis à mal par un tel type d'ouvrage qui devient dès lors purement injurieux, grossier et surtout diffamatoire.

Si les élus, et en particulier le Président de l'institution, sont des personnages publics et en tant que tels admettent la caricature, même exagérée et méchante, comme partie intégrante des « risques du métier », il n'en va pas de même des agents territoriaux.

Il est profondément inadmissible que des fonctionnaires travaillant dans l'ombre se voient injuriés et diffamés de façon grossière, alors que la qualité de leur travail n'est pas mise en doute dans la réalité. C'est donc pour laver leur honneur que la Région a suspendu de toutes ses fonctions l'auteure désormais identifiée. En raison de son manquement à l'obligation de réserve et de discrétion qui incombe à tout agent public, cette dernière est convoquée devant le conseil de discipline ce jeudi 1er juillet 2010.

☉ Première intervention radio, France Bleue Gironde au journal de 7 heures
http://sites.radiofrance.fr/chaines/france-bleu/?nr=3d5da359be141df5578db629552e470b&19811cb4960e5af6cdf1cb829a4e63e8_info_mode=infos&info_date=2010-06-29&info_tab=142858

☉ Intervention télévisée sur France3 aquitaine tranche 19-20

Le 30 juin

☉ Journal sud Ouest (2 articles):
<http://www.sudouest.fr/2010/06/30/conseil-regional-qui-a-peur-du-pamphlet-de-zoe-shepard-129088-2780.php>
<http://www.sudouest.fr/2010/06/29/aquitaine-une-fonctionnaire-auteure-d-un-pamphlet-menacee-de-revocation-128382-3.php>

☉ Reprise de la dépêche AFP dans de très nombreux journaux :

Une haute fonctionnaire du conseil régional d'Aquitaine, auteure d'un ouvrage intitulé "Absolument débordée!" et barré d'un bandeau "Comment faire 35 heures en... un mois", est convoquée jeudi devant le conseil de discipline, a-t-on appris mardi auprès de l'institution.

L'auteure, qui signe du pseudonyme de Zoé Shepard, a été suspendue de son poste à la direction générale des services après avoir été identifiée. Elle encourt une sanction qui va de "du blâme à la révocation de la fonction publique territoriale" pour "manquement à l'obligation de réserve", a-t-on indiqué de même source.

Le conseil régional d'Aquitaine, présidé par le socialiste Alain Rousset, estime que "de nombreux indices" permettraient de l'identifier, bien que l'institution ne soit pas nommée. Il considère que la caricature, admissible pour "les personnages publics" que sont les élus, ne l'est

pas pour "les fonctionnaires travaillant dans l'ombre".

En quatrième de couverture de l'ouvrage, édité en mars par Albin Michel, on peut lire que la narratrice est "plongée dans un univers où incompetence rime avec flagornerie (...)".

"C'est toute la crédibilité et l'honneur du personnel de la région qui sont mis à mal par un tel type d'ouvrage qui devient dès lors purement injurieux, grossier et surtout diffamatoire", est-il précisé dans un communiqué du conseil régional.

Le texte dénonce un "discours démagogique anti-fonctionnaire" et déplore également la forme. "C'est une sorte d'autobiographie sous X, forme désormais répandue dans les forums virtuels où, à la différence des journalistes et critiques déclarés, les anonymes avancent masqués

croyant pouvoir tout dire, sans réserve et sans preuves, protégés par l'anonymat d'un avatar avantageux", souligne-t-il.

Interrogée mardi par France Bleu Gironde, Zoe Shepard affirme avoir fait "vraiment hyper attention à ce qu'on ne puisse pas reconnaître la région". Cependant elle ajoute: "Moi, je suis fonctionnaire, je travaille pour l'intérêt général et lorsque cet intérêt général n'est pas servi au mieux je suis désolée mais je pense que j'ai le droit, voire le devoir, de dénoncer des dysfonctionnements".

De son côté, le conseiller régional Modem, Joan Taris, est intervenu lundi en séance plénière pour dénoncer la demande de révocation, jugeant cette sanction "totalement disproportionnée". Une révocation lui "interdirait la fonction publique alors qu'elle a trouvé du travail ailleurs", a dit l'élue.

Le conseil de discipline doit rendre un avis jeudi, la sanction sera ensuite de "la responsabilité de la hiérarchie de la fonctionnaire", a précisé le conseil régional. M. Rousset n'a pas souhaité s'exprimer sur ce point.

 Une simple requête google sur l'expression : "C'est toute la crédibilité et l'honneur du personnel de la région qui sont mis à mal par un tel type d'ouvrage qui devient dès lors purement injurieux, grossier et surtout diffamatoire" renvoie plus de 170 réponses.

<http://www.google.fr/> -

[hl=fr&q="C'est+toute+la+cr@dibilit@+et+l'honneur+du+personnel+de+la+r@gion+qui+sont+mis+@+mal+par+un+tel+type+d'ouvrage+qui+devient+d@s+lors+purement+injurieux,+grossie+r+et+surtout+diffamato](http://www.google.fr/?hl=fr&q=%22C%27est+toute+la+cr%C3%A9dibilit%C3%A9+et+l%27honneur+du+personnel+de+la+r%C3%A9gion+qui+sont+mis+%C3%A0+mal+par+un+tel+type+d%27ouvrage+qui+devient+d%C3%A9s+lors+purement+injurieux,+grossier+et+surtout+diffamato)

 20 minutes

<http://www.20minutes.fr/article/582263/Societe-Une-fonctionnaire-risque-la-revocation-pour-avoir-critique-le-conseil-regional-d-Aquitaine.php>

 Un article chez TF1-LCI

<http://lci.tf1.fr/economie/social/2010-06/une-fonctionnaire-risque-la-radiation-apres-la-sortie-de-son-5902281.html>

 Un reportage sur France 3

<http://aquitaine.france3.fr/info/aquitaine/l-auteur-anonyme-zoe-shepard-percee-a-jour-63906162.html>

Le 1er juillet:

De 9h00 à 14h00 se déroule le conseil de discipline.

Zoé est attendue sur place par la presse radio/écrite/télé, ils attendent également à sa sortie.

 France 3
http://aquitaine.france3.fr/info/aquitaine/zoe-shepard--deux-ans-de-suspension-preconises-63910674.html?onglet=videos&id-video=000140162_CAPP_ZoShparddevantleconseildediscipline_010720101207_F3

 LCI-TF1
<http://lci.tf1.fr/economie/social/aquitaine-deux-ans-d-exclusion-demandes-contre-l-auteur-d-un-brulot-5904286.html>

 France 2, le JT de 13h00, je n'arrive pas à trouver un lien correct pour le podcast de ce jour

 Le point :
http://www.lepoint.fr/societe/zoe-shepard-la-bridget-jones-du-conseil-regional-d-aquitaine-menacee-de-mise-a-pied-01-07-2010-1209998_23.php

 Le nouvel observateur, 2 articles
<http://bibliobs.nouvelobs.com/20100701/20322/une-haut-fonctionnaire-menacee-de-revocation-pour-avoir-ecrit-un-livre>
<http://bibliobs.nouvelobs.com/20100701/20331/deux-ans-d-exclusion-requis-contre-l-auteur-d-absolument-de-bor-dee>

 Libération
<http://www.liberation.fr/depeches/0101644622-zoe-shepard-la-bridget-jones-du-conseil-regional-d-aquitaine-menacee-de-mise-a-pied>

 Le monde
http://www.lemonde.fr/societe/article/2010/07/01/deux-ans-d-exclusion-preconises-pour-l-auteure-d-un-roman-critique-sur-l-administration_1381826_3224.html

 BFMTV
<http://www.bfmtv.com/video-infos-actualite/detail/menacee-de-revocation-pour-avoir-ecrit-un-livre-232004/>

Le 2 juillet :

RMC :

Zoé à 1mn25 environ ;

http://nr.proxycast.org/m/media/273073201586.mp3?c=information&p=RMC&l3=channel30&media_url=http%3A%2F%2Fpodcast.rm.c.fr%2Fchannel30%2F20100702_bourdin_3.mp3

Le Directeur Général des services qui a demandé un droit de réponse, à 22mn25 environ :

http://nr.proxycast.org/m/media/273073201586.mp3?c=information&p=RMC&l3=channel30&media_url=http%3A%2F%2Fpodcast.rm.c.fr%2Fchannel30%2F20100702_bourdin_4.mp3

Le figaro

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2010/07/01/01016-20100701ARTFIG00696-une-haute-fonctionnaire-poursuivie-pour-un-pamphlet.php>

Rue 89

<http://www.rue89.com/2010/07/02/une-fonctionnaire-suspendue-pour-un-pamphlet-sous-pseudo-157237>

Médiapart

<http://www.mediapart.fr/club/blog/jean-louis-fabiani/020710/la-vie-et-les-opinions-de-zoe-shepard-fonctionnaire-territoriale>

Sud Ouest (3 articles)

<http://www.sudouest.fr/2010/07/02/suspensi-on-de-deux-ans-requise-contre-zoe-shepard-130963-756.php>

<http://www.sudouest.fr/2010/07/02/zoe-shepard-ils-ont-voulu-se-reconnaître-130622-2780.php>

<http://www.sudouest.fr/2010/07/01/zoe-shepard-ce-n-est-pas-un-pamphlet-contre-la-fonction-publique-territoriale-130249-756.php>

France 3

http://aquitaine.france3.fr/info/aquitaine/zoe-shepard--deux-ans-de-suspension-preconises-63910674.html?onglet=videos&id-video=000140162_CAPP_ZoShparddevantl econseilledediscipline_010720101207_F3

Le point :

http://www.lepoint.fr/societe/absolument-debor-dee-le-pamphlet-qui-ne-passe-pas-chez-les-fonctionnaires-02-07-2010-1210415_23.php

Le républicain lorrain

<http://www.republicain-lorrain.fr/fr/permalien/article/3419257/La-Bridget-Jones-d-Aquitaine-sur-la-sellette.html>

L'Express

http://www.lexpress.fr/region/l-auteur-d-un-pamphlet-contre-la-fonction-publique-poursuivie_903726.html

J'ai retranscrit l'intervention du Directeur Général des services du conseil régional qui a contacté RMC en fin d'émission afin de bénéficier d'un droit de réponse. Je trouve qu'elle mérite une attention particulière. En gras j'ai fait apparaître des éléments qui me surprennent dans son discours et je vous envoie à une note précisant le sujet de mon étonnement.

B = Le journaliste M. Bourdin

DGS = Le directeur général des services du conseil régional d'Aquitaine

B : Zoé travaille au Conseil régional d'Aquitaine, elle est au toujours au Conseil régional d'Aquitaine ?

DGS : Depuis 5 ans⁽¹⁾ Elle était suspendue, c'est une mesure conservatoire que j'avais prise pour rétablir l'ambiance de travail dans le service auquel elle appartenait parce qu'après la découverte son ouvrage des agents étaient blessés, se sont sentis diffamés, **ils se sont reconnus sans difficultés**⁽²⁾ quoi qu'elle en dise, donc j'avais pris cette mesure de mise à l'écart jusqu'au conseil de discipline qui s'est tenu hier.

B : Elle a publié, je le rappelle, chez Albin Michel un livre intitulé « absolument débordée », elle était avec nous ce matin, la couverture était barrée d'un bandeau rouge : comment faire 35 h en 1 mois, et dans ce livre c'est vrai que, on en parlait tout à l'heure, elle dénonce les dysfonctionnements de l'institution. C'est cela Jean Luc ?

DGS : C'est ce qu'elle prétend et je..

B : C'est qu'elle prétend ?!

DGS : Oui, Elle évite de regarder ses propres dysfonctionnement, parce qu'il y a des vérités que j'aimerais rétablir.

B : Hé bien allez y

DGS : Maintenant que le conseil de discipline est passé donc... L'institution jusqu'à ce jour s'est abstenue de toute communication, **c'est elle qui a fait appel aux médias y compris avant le conseil de discipline**⁽³⁾, ce que n'a pas manqué de relever le président du conseil de discipline qui est un magistrat indépendant, attaché au tribunal administratif, donc c'était une instance qui examinait cette affaire hier, **instance totalement indépendante du conseil régional d'Aquitaine**⁽⁴⁾, elle a rendu son avis, donc elle a reconnu le caractère fautif de l'ouvrage. Mais j'ai pas senti au cours des discussions la moindre interrogation sur ses propres problèmes à Zoé Shepard. Et pour rétablir un peu la vérité je remonterai à son recrutement, elle avait **les pires difficultés à trouver un emploi à la sortie de l'INET**⁽⁵⁾ qui est un peu l'ENA de la fonction publique territoriale, et c'est assez singulier. Je crois qu'on lui a donné sa chance et on est largement remercié de cette attitude qui relevait de la **mansuétude**⁽⁵⁾, donc on a **eu au fil des 5 ans**⁽¹⁾ que des problèmes avec Zoé Shepard du fait de son relationnel, pour illustrer ce propos, c'est quelqu'un qui s'est **abstenue de dire bonjour à ses collègues de travail**⁽⁶⁾ pendant **plus de 5 ans**⁽¹⁾ et aujourd'hui en publiant cet ouvrage elle se permet d'injurier, de diffamer... de la secrétaire qui est surnommée coconne jusqu'au directeur général, ma pom heu moi-même, qui est affublé du surnom grand chef sioux et **de comportements qui ne correspondent à aucune réalité**⁽⁷⁾ et sont totalement diffamatoires et qui portent atteinte à mon honneur, à ce que j'investis dans le service public au quotidien, à ma vie privée, puisqu'il est fait référence à des nombreuses maîtresses que je collectionnerai, c'est purement scandaleux. Alors je crois qu'aujourd'hui, encore une fois, on a joué à fond la gestion humaine de ce dossier, il était de notre responsabilité, de ma responsabilité, de proposer cette révocation au regard du droit et de la jurisprudence qui existe.

B : Est ce qu'elle faisait, je rappelle que Zoé Shepard c'est un pseudonyme, est ce qu'elle faisait bien son travail ? Parce que c'est la question de fond hein Jean Luc ?

DGS : Oui, non, sur son travail, elle se plaignait d'avoir peu de dossiers, **le problème c'est qu'on avait de difficultés**⁽⁸⁾, on apprend aujourd'hui, parce que c'est lorsque ce genre d'affaire éclate y a des vérités qui se font jour, que lorsqu'on l'envoyait à la commission européenne à Bruxelles on a eu quelques incidents et qu'il était difficile de travailler avec elle de l'avis de ses collègues et **de ses supérieurs hiérarchiques**⁽⁸⁾, donc moi je... j'ai découvert également que cette jeune femme, qui a rang d'administrateur territorial, il faut bien réaliser ce que c'est dans la fonction publique territoriale, c'est le plus haut niveau hiérarchique de la filière administrative de la fonction publique territoriale qui se plaint d'avoir été dans des conditions de travail peu satisfaisantes **pendant 5 ans**⁽¹⁾ alors qu'elle a la possibilité d'exercer une mobilité et qu'elle a tenté de le faire, je l'ai entendu dans une interview, mais qu'il lui a fallu quand même 3 ans pour trouver **un nouveau job, hypothétique d'ailleurs, ce qu'elle prétend aujourd'hui ne nous a pas été confirmé**⁽⁹⁾, alors, on n'a jamais eu de demande de détachement de la chambre régionale des comptes de la Picardie qu'elle évoque régulièrement donc, il faut peut être pas inverser les rôles et il faut arrêter de **dire que les agents ne pouvaient pas se reconnaître dans cet ouvrage**⁽²⁾, que c'est une pure fiction. Ce n'est pas sérieux une minute et ça n'a pas résisté à **l'examen du dossier par le conseil de discipline**⁽¹⁰⁾ qui est indépendant de l'institution régionale, donc voilà

B : Bon est ce que vous porterez l'affaire devant la justice Jean Luc ?

DGS : Moi je m'interroge à titre personnel, je pense que beaucoup de collaborateurs aujourd'hui, compte tenu du bruit qu'elle fait autour de cette affaire, et ce bruit entretenant les **attaques diffamatoires, le mensonge, les injures**⁽¹¹⁾ qui sont nombreuses, multiples, à tel point que notre avocat nous disait hier que, dans la jurisprudence qu'il a examiné, il n'a jamais vu de cas aussi grave d'infraction au **devoir de réserve**⁽¹¹⁾, donc je m'en remet à la parole de cet expert et je pensais qu'elle aurait entendu le message du conseil de discipline qui a eu une attitude plus clémente que ce demandait l'administration régionale, mais au lieu de cela elle continue, **elle continue à agiter le monde médiatique**⁽¹²⁾ au mépris de toutes les **souffrances qu'elle réanime auprès des collaborateurs**⁽¹³⁾ qui m'avaient alertés au début du mois d'avril et qui étaient en phase de cicatrisation, donc c'est pas supportable.

B : Merci Jean Luc d'avoir répondu

DGS : Merci à vous de m'avoir offert cette opportunité.

B : C'est normal, merci et au revoir

1. On aurait pu croire à un lapsus s'il n'avait répété ce chiffre à plusieurs reprises par la suite. Pour moi une personne engagée en 2007 n'a, en 2010, que 3 ans d'ancienneté, cf l'attestation remise le 3 mai.
2. Ils disent le contraire dans l'article de Sud ouest du 7 juillet
3. Les médias sont arrivés après l'intervention de l'élu Modem lors de la plénière et de la publication du communiqué de presse de la région
4. Le conseil de discipline est constitué de 3 membres du personnel du conseil régional d'Aquitaine de même niveau que la personne entendue et 3 élus de l'institution tirés au sort, ils ne dépendent pas du Conseil régional ? Il est présidé par un magistrat du tribunal administratif indépendant lui.
5. On passe le concours et ensuite on postule sur les postes libres qui intéressent, il est encore possible de favoriser la recherche d'un poste dans sa région d'origine. Depuis quand un employeur engage quelqu'un par bonté d'âme surtout avec des deniers publics ?
6. Depuis quand il est obligatoire de faire le tour des bureaux le matin en arrivant ? On se salue quand on se croise. D'autre part si les relations étaient si catastrophiques pourquoi la direction générale et la présidence du conseil régional est elle venue rappeler aux collègues de Zoé qu'il était très mal venu de la soutenir et qu'on se souviendra du comportement de chacun ? Certains on même été qualifiés de complices, serait elle une criminelle ?
7. Si cela ne correspond pas comment se sont-ils reconnus ?
8. L'attestation du 3 mai, la fiche de notation du 17 mai et le compte rendu de communication du 18 juin sont donc des mensonges ? Il est vrai qu'au cours du conseil de discipline la note et son appréciation ont été minimisées au titre des relations particulières qu'entretenaient Zoé Shepard et le signataire de cette note.
9. Le courrier de la chambre régionale des comptes du 15 juin est sans doute un faux, il a été produit lors du conseil de discipline l'aurait il déjà oublié ?
10. Que penser de l'examen du dossier lorsque 5 personnes sur 7 n'ont pas lu le livre incriminé ?
11. Enfin la notion de devoir de réserve arrive, alors que c'est ce qui a motivé le conseil de discipline mais toute la réponse du DGS est axée sur la diffamation, et les blessures des agents, pourquoi ne sont ils pas venus témoigner au conseil de discipline ? Pourquoi n'ont pas porté plainte dans les délais ?
12. Lorsque les médias sont lancés sur ce genre d'histoire ils vont jusqu'au bout, jusqu'à la décision finale. D'autre part pourquoi aurait elle du les faire taire au regard du déroulement du conseil de discipline ? La sanction demandée n'est pas anodine. Il aurait sans doute fallu qu'elle se laisse punir en refusant de se défendre selon le vieux principe judéo-chrétien de tendre l'autre joue et en se cachant, honteuse d'avoir été publiée et d'avoir eu cette idée saugrenue.
13. Ils savent aussi les raviver seuls, et même prendre le risque de les amplifier en s'exposant publiquement, voir l'article de Sud Ouest du 7 juillet.

Le 3 juillet

Fluctuat

<http://societe.fluctuat.net/blog/44646-deux-ans-de-suspension-sans-salaire-pour-zoe-shepard.html#comments>

Paris Match

<http://www.parismatch.com/Actu-Match/Societe/Actu/Zoe-la-fonctionnaire-exclue-pour-son-pamphlet-197224/>

L'observatoire des subventions :

<http://www.observatoiredessubventions.com/2010/la-critique-des-administrations-locales-de-zoe-shepard/>

Au cours de ces 3 jours il y a eu plusieurs interventions à la radio pour lesquelles je n'ai pas mémorisé les stations et les horaires donc difficile de retrouver les podcasts et sans doute des articles qui m'ont échappé car Zoé a donné une douzaine d'interview par jour entre le 1er et le 3 juillet

Il y a eu également un passage au JT de M6 mais je ne retrouve pas de lien valide pour le partager

Le dessin de Sud Ouest rubrique le tire bouchon :



Le 7 juillet

🌀 France Info :

<http://www.france-info.com/chroniques-les-choix-de-france-info-2010-07-05-un-fonctionnaire-a-t-il-le-droit-de-critiquer-les-fonctionnaire-462156-81-411.html>

🌀 Sud Ouest, **certains collègues de Zoé ont souhaité une sorte de droit de réponse**, à lire l'article et les réactions on peut se demander si c'était une bonne idée de s'exposer ainsi :

<http://www.sudouest.fr//2010/07/07/le-service-de-zoe-absolument-revolte-134366-756.php>

Le 9 juillet :

🌀 Le Figaro : Un article très factuel et bien documenté, qui apporte des infos nouvelles.

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2010/07/09/01016-20100709ARTFIG00597-fonction-publique-sanctionnee-pour-avoir-dit-la-verite.php>

Le 10 juillet

🌀 Sud Ouest, la chronique du médiateur et le tire bouchon

Zoé : solidarité UMPS au Conseil régional

La majorité du Conseil régional n'a vraiment pas à se plaindre de son opposition. L'affaire Zoé Shepard lui offrait une occasion en or d'enfourcher son cheval de bataille préféré : les 35 heures, que certains administratifs feraient en un mois selon l'auteur. Or, les amis de Dominique Ducassou n'ont pas bou-

gé durant toute la durée du conflit, du moins officiellement. C'est même le Modem Joan Taris, en intervenant en séance plénière, qui a donné la vraie publicité à l'affaire, sur un ton cependant très modéré. Il faut croire que l'UMP n'a pas pris Zoé au sérieux. Ou qu'elle a fait jouer la solidarité patronale.

Les aventures de Zoé déchaînent les opinions

Au commencement était un livre édité chez Albin Michel et sorti dans une grande discrétion au début de l'année. Intitulé « Absolument dé-bor-dée », il était signé d'un pseudonyme, Zoé Shepard, censé protégé l'anonymat d'une haute fonctionnaire territoriale. L'ouvrage n'était pas situé, l'action, ou plutôt la non-action, se déroulait dans une mairie imaginaire au sein de laquelle agents et cadres de

PATRICK BERTHOMEAU



Le cas Zoé Shepard relève de notre environnement immédiat, ce qui fait la différence

tous niveaux rivalisaient de fainéantise et d'incompétence.

Quant aux élus, ils ne déparaient pas dans le tableau.

Mais si les médias semblaient avoir passé ce pamphlet par pertes et profits, laissant le grand public à l'écart, le bouche-à-oreille fonctionnait à plein régime au sein du Conseil régional d'Aquitaine et bientôt dans l'ensemble de la fonction publique territoriale,

de l'Île-de-France au Languedoc-Roussillon en passant par la Franche-Comté, sans parler des conseils généraux et des municipalités... Les collègues bordelais faisaient ricaner, et pour cause : l'auteur, assez rapidement identifiée, travaillait bien au Conseil régional d'Aquitaine, et la fiction de sa mairie ne trompait personne.

Des fonctionnaires qui s'étaient sentis visés et injustement caricaturés ont alors demandé des sanctions contre celle qu'ils considéraient comme une traîtresse et pis encore. Évoqué lors de l'assemblée plénière du Conseil régional d'Aquitaine le 28 juin dernier, le mystère Zoé Shepard se dissipait, l'affaire Aurélie Boulet commençait.

En tout, « Sud Ouest » lui a consacré cinq articles : un bref aperçu le 29 juin en complément du

compte rendu de l'assemblée plénière, un historique de l'affaire et des réactions le 30 juin, un retour sur la tenue de la commission de discipline et la sanction recommandée, article assorti d'une interview de Zoé Shepard-Aurélie Boulet le 2 juillet ; enfin, le 7 juillet, un article donnant la parole à ceux qui s'étaient sentis visés et blessés par l'ouvrage.

Ces informations étant simultanément publiées sur www.sudouest.fr, c'est sur notre site qu'est tombée l'avalanche des réactions. Plus de 200, souvent développées, véhémentes, la plupart sous des pseudos comme il est de règle sur le Net. Extraits : « Merci à cette jeune femme courageuse et intelligente, qui ne fait que montrer du doigt la sclérose de ce système. Tout le monde s'en rend compte mais jamais personne n'ose le dire. » Avis contraire : « Vous êtes une sale petite gamine qui n'a pas réussi à sortir de l'adolescence (votre livre ressemble à un mauvais Bridget Jones, les histoires de sexe en moins et votre chat en plus). [...] Le vrai dysfonctionnement de votre collectivité, c'était d'abord vous. » Le ton est donné. Il y a les pour et les contre, ceux qui défendent la vertu des fonctionnaires et ceux qui les vomissent, ceux pour qui le voisin est toujours le parasite et le tricheur, ceux qui veulent y voir la preuve de l'incurie du président de la Région, ceux qui dénoncent le complot de la droite et, bien sûr, ceux qui entonnent l'antienne du « tous pourris ! ».

Cette vague d'indignation partant dans toutes les directions, à vrai dire, ne nous apprend pas grand-chose. Mais elle nous renseigne sur l'état d'esprit de nos concitoyens aujourd'hui, sur leur sensibilité, sur leurs craintes et leurs dégoûts. L'affaire Bettencourt est bien sûr importante, mais elle est loin aussi, car elle se passe dans des sphères où circulent des sommes que nous peinons à nous représenter et où règnent des pratiques qui nous demeurent étrangères. Alors que le cas Zoé Shepard relève de notre environnement immédiat. Ce qui fait la différence et explique sans doute la vigueur des manifestations d'opinions.

Le 12 juillet

📰 La gazette des communes, un entretien avec Jean Christophe Beaudoin.

Le moins qu'on puisse dire est qu'il n'a pas décoléré depuis début mars (cf le commentaire du Figaro).

Malgré son emploi du temps très chargé il a pris la peine de contacter les camarades de promo de Zoé, il agite le drapeau « internet lieu où n'importe qui peut dire tout et n'importe quoi, attention danger », il s'apprête à faire des propositions musclées et menace Zoé d'exclusion de l'association, mais comment peut-il faire puisque Zoé Shepard n'a jamais fait parti de celle-ci ?



QUESTIONS À

Jean-Christophe Baudouin, président de l'Association des administrateurs territoriaux de France

Affaire « Zoé Shepard » : « Une ligne blanche a été franchie »

Estimez-vous qu'il faille sanctionner durement Aurélie Boulet, l'administratrice embauchée par la région Aquitaine qui a écrit, sous le pseudonyme de Zoé Shepard, un brûlot sur la FPT, paru en mars (*) ?

Ce qu'elle a dit sur l'Inet, sur la mission même du fonctionnaire territorial et précisément sur des personnes qui se sont reconnues et sont blessées par ses agissements, nous porte atteinte. Une ligne blanche a été franchie.

La FPT n'est pas exempte de défauts. Qu'est-ce qui vous gêne dans cette satire ?

D'aucuns parlent de restriction de la liberté d'expression. Il ne s'agit pas d'un problème de déontologie, mais de rectitude. Sa formation, son concours, son poste, elle dézingue tout et tous et, ensuite, sollicite la presse. J'ai contacté des camarades de sa promotion, ce qui permet de faire des constats quant à son comportement...

Des fonctionnaires tiennent des blogs. Cette « affaire » pourrait donc se reproduire...

Ça pourrait effectivement se reproduire, car aujourd'hui nombre de personnes alimentent des blogs au sujet de telle ou telle affaire. Et on publie un peu n'importe quoi, pourvu que ça fasse du bruit médiatique.

Songez-vous à exclure Aurélie Boulet ?

La question se pose de laisser quelqu'un faire partie du groupe qu'il a démolé par ses écrits. Tant que l'affaire n'est pas résolue, nous avons décidé de laisser les choses en l'état. Je ferai des propositions « musclées » au prochain conseil d'administration, en septembre.

Propos recueillis par Karine Ménégo

[*] « Absolument dé-bor-dée. Le paradoxe du fonctionnaire », de Zoé Shepard, lire « la Gazette » du 5 juillet, p. 13.

14 juillet

Itélé, Ménard sans interdit le 11h00 du 14 juillet:

<http://www.tvnt.eu/direct/i-T%C3%A9l%C3%A9/menard-sans-interdit.html>

Voici le point à ce jour .

On peut ajouter à cela la presse étrangère, principalement anglophone, qui s'est également saisie de l'affaire suite à la traduction de la dépêche AFP en anglais.

Une recherche google avec l'expression ["Absolutely Snowed Under" shepard] apporte un peu plus de 2700 réponses

A ma connaissance l'histoire a été relayée en Australie, Angleterre, Irlande, Canada (anglais et français), Qatar et quelque pays africains, une radio américaine s'intéresse également à Zoé.

Je n'ai repris que les médias officiels, journaux, magazines, radios, télévisions, sites réputés... et j'ai volontairement mis de côté tous les blogs qui ont parlé de ce livre et de la sanction encourue par l'auteur, car cela aurait fait bien trop de monde.

Vous pouvez retrouver toutes les adresses sur <http://www.zoeshepard.com>

Pour le lancement du livre, Albin Michel et Zoé avaient misé sur une dizaine de passages presse et radio, le livre avait eu des ventes correctes pour ce genre de lancement.

Depuis l'annonce du conseil de discipline il y a eu au moins 40 réactions médiatiques sur des journaux et magazines nationaux à très fort tirage, de nombreux passages en radio et quelques journaux télévisés. Et cela ne prend pas en compte les médias qui ont simplement repris la dépêche AFP, ni les médias étrangers.

Il y a peut être quelques branquignols au Conseil régional d'Aquitaine, mais qu'est ce qu'ils sont bons pour promouvoir un livre qu'ils n'ont pas aimé, qu'est ce que ça sera s'ils l'avaient apprécié.

Peut être une piste de reconversion ?

Ou veulent-ils se racheter du fait de priver Zoé de ressources pour un moment en boostant les ventes ? Dans ce cas il va falloir qu'ils fassent encore un petit effort, ça ne paie pas si bien qu'on croit la vente de livre.

Nul doute que l'annonce de la décision finale qui revient à Alain Rousset relancera la machine de plus belle...